



09/2025

## **SEML Ha-Py Energies**

Société d'Economie Mixte Locale au capital de 4.270 000 euros  
Siège social : 20 avenue Fould - 65000 TARBES  
RCS Tarbes : 882 529 795

### **Rapport annuel des représentants des collectivités territoriales à l'assemblée délibérante**

**Exercice 2024**



# Table des matières

Rappel du contexte .....	3
I. Fiche récapitulative .....	4
II. Activités, actualité, situation financière et évolution actionnariale .....	5
a. Activités de la société .....	5
Présentation générale .....	5
Principales activités et opérations de l'année écoulée .....	5
Perspectives de développement .....	5
b. Situation financière .....	8
Bilan financier et économique .....	8
Chiffre d'affaires par activité .....	8
Prévisions financières pour l'année .....	9
c. Etat des filialisations .....	9
Présentation globale .....	9
Présentation par société .....	10
d. Evolutions statutaires effectuées dans l'année .....	10
Modification de l'objet social.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Evolution de l'actionnariat.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Autres modifications statutaires .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
III. Relations contractuelles et financières entre la SEML Ha-Py Energies et le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées .....	11
a. Liste des contrats en cours avec la collectivité .....	11
b. Garanties d'emprunts de la collectivité .....	11
c. Avances en compte courant de la collectivité.....	11
d. Aides .....	11
e. Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité .....	11
IV. Relations contractuelles et financières entre la SEML Ha-Py Energies et le Département des Hautes-Pyrénées.....	12
a. Liste des contrats en cours avec la collectivité .....	12
b. Garanties d'emprunts de la collectivité .....	12
c. Avances en compte courant de la collectivité.....	12
d. Aides .....	12
e. Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité .....	12
V. Contrôles et gestion des risques .....	13
a. Principaux risques et incertitudes .....	13
b. Contrôle interne .....	13
c. Contrôles externes .....	13
VI. Bilan de la gouvernance de la SEML Ha-Py Energies .....	14
a. Actionnariat .....	14
b. Les dirigeants .....	14
Les administrateurs .....	14
Les représentants à l'assemblée spéciale .....	15
Organisation de la gouvernance .....	15
c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux .....	15
d. Bilan de la gouvernance .....	15
Réunions du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale : .....	15
Participation des représentants .....	16
e. Synthèse des positions des représentants .....	17

# RAPPORT DU MANDATAIRE DU CD65 AU SEIN DE LA SEML Ha-Py Energies

## Année/Exercice 2024

### Rappel du contexte

Conformément à l'article L. 1524-5<sup>1</sup> du code général des collectivités territoriales, les représentants au conseil d'administration de la collectivité CD65, nommés le 23 juillet 2021 présentent un rapport écrit devant l'Assemblée plénière CD65.

Ce rapport, objet de la délibération, a pour objectif :

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- pour les représentants nommés au sein du conseil ou de l'assemblée de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat ;
- de renforcer le contrôle analogue ;
- de s'assurer que la société SEML Ha-Py Energies agit en conformité avec les positions et les actions engagées par CD65.

Dans le respect de ces dispositions le présent rapport est destiné à être transmis aux collectivités actionnaires pour délibération.

### ANNEXES

- *Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale – Exercice 2024*
- *Rapport des commissaires aux comptes*
- *Filiales et des prises de participations*

---

<sup>1</sup> L'article L. 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales rappelle :

"Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte".

## I. Fiche récapitulative

Informations générales	
Dénomination de la société	SEML Ha-Py Energies
Siège social	20 Avenue Fould – 65000 Tarbes
Adresse administrative	20 Avenue Fould – 65000 Tarbes
Date de création	6 mars 2020
Secteur d'activité/métier	Production d'énergie renouvelable
Objet social	
Président(e)	VIGNES Patrick
Nom du Directeur Général	CHANEAC Jean
Et Directeur général délégué	Et Ambroise CLAVERIE
Nom du commissaire aux comptes et date de nomination	Cabinet SEMAPHORES nommé en date du 6 mars 2020
Nombre de salariés	2 ETP portés par le SDE65

## **II. Activités, actualité, situation financière et évolution actionnariale**

### **a. Activités de la société**

#### **Présentation générale**

La SEML Ha-Py Energies œuvre pour le territoire des Hautes-Pyrénées en se consacrant à la réalisation de projets de production d'énergie d'origine renouvelable.

Décidée par les élus du Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées et par les élus du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, cette structure à fonds majoritairement public permet :

- La multiplication de projets participant à la transition énergétique et écologique
- La captation de valeurs ajoutées locales avec une distribution sur le territoire (circuit court)
- L'attractivité du territoire au travers de l'animation dans le secteur de l'énergie

#### **Principales activités et opérations de l'année écoulée**

L'exercice écoulé constitue le quatrième exercice comptable de la Société.

Conformément au plan moyen terme approuvé, l'année 2024 s'est focalisée sur les axes suivants : prestations d'ingénierie (conseil, études et AMO), diversification des actifs (filières et typologies de projets).

L'année 2024 a aussi vu la Société prendre des parts dans deux sociétés :

- La SAS Urba 232 – HaPy04 Bours, à hauteur de 30.10% du capital, en co-actionnariat avec Urbasolar et dont l'objet est l'étude, l'ingénierie, le développement, le financement, la construction et l'exploitation de site de production d'électricité, en ce compris la production et la vente d'énergie ;
- La SAS Urba 348 – HaPy 06 Oroix, à hauteur de 27% du capital, en co-actionnariat avec Urbasolar et la Commune d'Oroix et dont l'objet est l'étude, l'ingénierie, le développement, le financement, la construction et l'exploitation de sites de production d'électricité, en ce compris la production et la vente d'énergie.

Au cours de l'exercice écoulé, les constructions de plusieurs centrales photovoltaïques ont été réalisées ainsi que des mises en service :

- Mise en Service de la centrale photovoltaïque de 300kWc de la Commune de Rabastens de Bigorre ;
- Construction et mise en service de la centrale photovoltaïque de 300kWc de la Commune de Bordères sur l'Echez.

Les trois premiers exercices de la Société ont été portés par les développements initiés préalablement à sa création. Il ressort ainsi un démarrage très riche en réalisations, sur un temps relativement court.

**Le quatrième exercice correspond à la diversification des actifs et le développement de nouveaux projets. Le nombre de réalisation est donc limité mais les prestations d'ingénierie se sont poursuivies à bon rythme.**

Il est à noter la mono-activité des projets portés par la Société, exclusivement photovoltaïques.

Le cadre législatif des énergies renouvelables a été structuré par la mise en œuvre de la loi APER, visant à accélérer leur déploiement via une planification territoriale renforcée et la simplification des procédures, et son application reste partielle.

Parallèlement au contexte national, la SEML a fourni un travail interne important :

- Approbation du Document d'Orientation Stratégique, élaboré en concertation avec l'ensemble des membres du comité d'investissement, définissant une stratégie articulée autour de quatre axes :
  1. affirmer le rôle de la SEML en tant qu'acteur territorial de référence ;
  2. positionner la société comme un outil d'excellence opérationnelle ;
  3. consolider sa performance économique ; et
  4. anticiper son développement futur.
- Deux études financières d'actualisation et de mise à jour du business plan en vue de l'augmentation de capital initialement prévue sur l'exercice 2024 mais finalement reportée sur l'année 2025.

Le quatrième exercice se solde par un résultat bénéficiaire.

Les prestations réalisées sur l'exercice 2024 sont à un niveau plus élevé que 2023, en lien avec les prestations de développement de projets dans les filiales et à la facturation d'études d'implantation auprès de collectivités locales.

La société pourra s'appuyer sur un endettement, et une mise de fonds de la part des actionnaires. La diversification entamée des actifs est à poursuivre afin de sécuriser dans le temps l'activité de la Société. Pour ce faire, les ressources humaines allouées à la structure, sous dimensionnées à ce jour, seront à renforcer en fonction des capacités financières et notamment en termes juridiques et administratifs.

### **Perspectives de développement**

Le plan à moyen terme réalisé au cours de l'année 2022 aboutit aux orientations stratégiques suivantes de la Société :

- augmentation de la captation de la valeur ajoutée du développement
- diminution des prises de participation dans les nouvelles structures à créer

- diversification des activités de la Société
- diversification des typologies de projets photovoltaïques
- augmentation des ressources humaines

## b. Situation financière

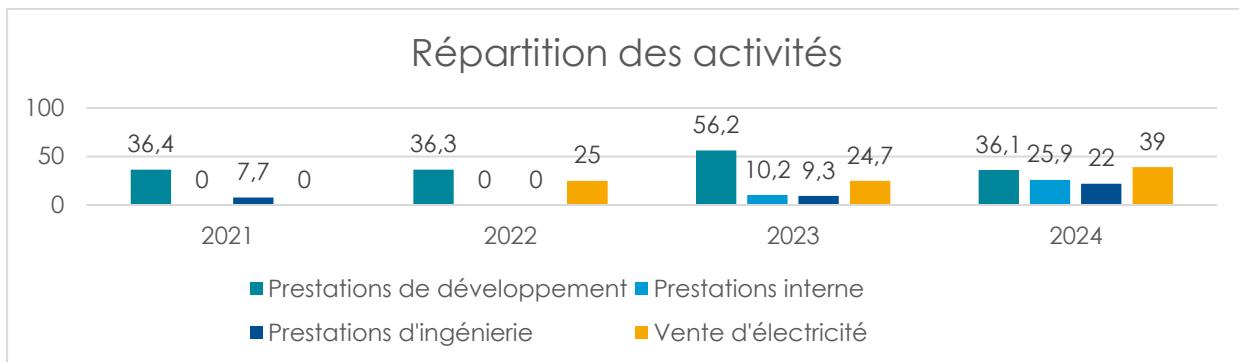
### Bilan financier et économique

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Capital social</b>			2 000 000	4 270 000	4 270 000	4 270 000
<b>Chiffres d'Affaires</b>			44 139	61 264	100 439	142 156.70
<b>Total produits d'exploitation</b>			44 139	65 225	100 467	142 157
<b>Coûts salariaux</b>			33 000	50 000	93 750	95 100
<b>Total charges d'exploitation</b>			75 543	109 033	146 975	202 881
<b>Résultat d'exploitation</b>			- 31 404	- 43 808	- 46 509	- 60 723
<b>Résultat net</b>			- 29 381	- 33 520	25 698	24 717.54
<b>Trésorerie nette</b>			1 105 470	1 919 208.77	866 543	568 266
<b>Capitaux propres</b>			1 970 619	4 207 099.24	4 232 797	4 257 515
<b>Endettement financier</b>			254 575.64	321 810.35	248 309	638 479

Les grandes lignes de la situation financière sont :

- **Un capital social de 4 270 000 €**
- **Une augmentation du chiffre d'affaires de 42% mais aussi une augmentation des charges d'exploitation de 38%**
- **Un résultat net positif de 24 717,54 €**
- **La trésorerie est suffisante**
- **Un endettement financier limité aux projets**

### Chiffre d'affaires par activité



Prestations interne : prestations réalisées pour des filiales ou participations de la SEML Ha-Py Energies (gestion administrative et financière, exploitation, etc.)

Prestations d'ingénierie : prestations réalisées pour le compte de tiers

### **Prévisions financières pour l'année 2025**

La société anticipe un résultat légèrement déficitaire du fait du décalage de réalisation des projets de production.

#### **c. Etat des filialisations**

##### **Présentation globale**

<b>Eléments significatifs de synthèse de l'ensemble du groupe</b>	
Nombre de filiales/sociétés contrôlées	1 – DéchEN65.1
Nombre de sociétés dans lesquelles la Sem a des prises de participation	8 – Hapy01 Rabastens – Hapy02 Rabastens – Hapy03 Orleix – Hapy04 Bours – Hapy06 Oroix - HapyCoop – EquEau Energie – ENR ADOUR
Les métiers	Production d'électricité d'origine photovoltaïque
Les objectifs/ stratégie poursuivie	Validation d'un document d'orientation stratégique
Les éléments financiers clés	A déterminer par la Sem en fonction des secteurs

Risques et contentieux	Recours sur une autorisation d'urbanisme d'un projet porté par la SAS HapyCoop
Autres (à développer par la Sem)	

### **Présentation par société**

Présent en Annexe 1 du rapport

#### **d. Evolutions statutaires effectuées dans l'année**

Sans objet.

### **III. Relations contractuelles et financières entre la SEML Ha-Py Energies et le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées**

#### **a. Liste des contrats en cours avec la collectivité**

*Une convention de mise à disposition de moyens matériels et humains existait jusqu'à fin 2024*

#### **b. Garanties d'emprunts de la collectivité**

*Sans objet*

#### **c. Avances en compte courant de la collectivité**

*400 k€ en CCA en attente de l'augmentation du capital social*

#### **d. Aides**

*Sans objet*

#### **e. Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité**

*Aucun dividende n'a été distribué au cours des quatre exercices précédents.*

## **IV. Relations contractuelles et financières entre la SEML Ha-Py Energies et le Département des Hautes-Pyrénées**

### **a. Liste des contrats en cours avec la collectivité**

Sans objet

### **b. Garanties d'emprunts de la collectivité**

Sans objet

### **c. Avances en compte courant de la collectivité**

Sans objet

### **d. Aides**

Sans objet

### **e. Dividendes distribués aux actionnaires dont la collectivité**

Aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

## V. Contrôles et gestion des risques

### a. Principaux risques et incertitudes

- Risque financier : lié aux augmentations de capital à venir pour répondre aux vagues de projets identifiés dans le BP ; existence de projets peu rentables dans lesquels la SEML a pris des participations.
- Risque juridique : défaillance d'un partenaire, risque mesuré car encadrement (pacte d'associés, contrats etc.), revirement législatif, perte de cadre d'obligation d'achat
- Risque Technique/conjoncturel : impact météo : faible ensoleillement, catastrophes climatiques, grêle

### b. Contrôle interne

Sans objet

### c. Contrôles externes

Sans objet

## VI. Bilan de la gouvernance de la SEML Ha-Py Energies

### a. Actionnariat

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital détenu
<b>Collectivités territoriales</b>			
Syndicat Départemental d'Energies	25000	2500k€	58,55%
Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées	10000	1000k€	23,42%
<b>Actionnaires privés</b>			
Crédit Agricole Pyrénées Gascogne Energies Nouvelles	3850	385k€	9,02%
Caisse des Dépôts et des Consignations	3850	385k€	9,02%
<b>Total</b>	42700	4270k€	100%

### b. Les dirigeants

#### Les administrateurs

	Représentants au Conseil	Représentant à l'AG	Date de nomination
<b>Collectivité</b>			
Syndicat Départemental d'Energies	CAZABAT Claude		06/03/2020
	LAFFAILLE Yves		06/03/2020
	BARRAL José		06/03/2020
	POURTEAU Thérèse		06/03/2020
	VIGNES Patrick	X	23/07/2020
	MUR Ange		23/07/2020
Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées	PERALDI Pascale		23/09/2021
	BRAU-NOGUE Pierre		23/09/2021
	LAGES Laurent	X	23/09/2021
<b>Actionnaires privés</b>			
Crédit Agricole Pyrénées Gascogne Energies Nouvelles	MESTROT Jean-Paul	X	06/03/2020
Caisse des Dépôts et des Consignations	HISTACE Eric	X	05/01/2024

## **Les représentants à l'assemblée spéciale**

Sans objet

## **Organisation de la gouvernance**

La société a opté pour une dissociation des fonctions de président et de directeur général.

Le président du conseil d'administration, M Patrick VIGNES a été désigné par délibération du conseil d'administration du 23 juillet 2020, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le directeur général, M Jean CHANEAC a été désigné par délibération du conseil d'administration du 06 mars 2020.

Monsieur Jean CHANEAC, Directeur général, est assisté par Monsieur Ambroise CLAVERIE., nommé par le conseil d'administration en date du 23 avril 2024 en qualité de Directeur Général Délégué. Monsieur Ambroise CLAVERIE dispose, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que ceux confiés au Directeur Général. La durée du mandat social de Directeur Général Délégué est de trois exercices, à compter de l'exercice 2024.

### **c. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux**

Les représentants ne perçoivent aucune rémunération au sein de la SEML Ha-Py Energies et de ses filiales.

Il n'existe pas de jetons de présence au sein de la SEML Ha-Py Energies.

Aucune indemnité de fonction, fixe, variable et éléments exceptionnels (avantages compris) du président n'est prévue au sein de la SEML Ha-Py Energies.

### **d. Bilan de la gouvernance**

#### **Réunions du conseil d'administration et de l'assemblée spéciale :**

Indiquer le nombre de réunion : 5

- Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois durant le dernier exercice sur l'année 2024
- L'assemblée générale s'est réunie 1 fois durant le dernier exercice sur l'année 2024

## Participation des représentants

CA 2022					
	Administrateur	Entité	Participation/nombre de conseil d'administration		
	VIGNES Patrick	SDE65	10/10	100%	
	LAFFAILLE Yves	SDE65	10/10	100%	
	CAZABAT Claude	SDE65	7/10	70%	
	POURTEAU Thérèse	SDE65	7/10	70%	
	MUR Ange	SDE65	8/10	80%	2 délégations à : VIGNES
	BARRAL José	SDE65	6/10	60%	1 délégation à : VIGNES
	MESTROT Jean-Paul	CAPGEN	7/10	70%	3 délégations dont 2 à COUTURE et 1 à TISNERAT
	BRAU-NOGUE Pierre	CD65	7/10	70%	3 délégations à : LAGES
	LAGES Laurent	CD65	9/10	90%	
	PERALDI Pascale	CD65	9/10	90%	

CA2023					
Administrateurs	Entités	Participation/nombre de conseil d'administration			
VIGNES Patrick	SDE65	7/7	100%		
LAFFAILLE Yves	SDE65	7/7	100%		
CAZABAT Claude	SDE65	3/7	42,85%		
POURTEAU Thérèse	SDE65	7/7	100%		
BARRAL José	SDE65	3/7	42,85%	4 délégations dont 1 à Th. POURTEAU et 3 à A.MUR	
MESTROT Jean-Paul	CAPGEN	7/7	100%		
PERALDI Pascale	CD65	3/7	42,85%		
BRAU-NOGUE Pierre	CD65	5/7	71,42%	1 délégation à L. LAGES	
LAGES Laurent	CD65	3/7	42,85%	2 délégations à P. PERALDI	
HISTACE Eric	CDC	2/2	100%		
DUBOIS Caroline	CDC	5/5	100%		
MUR Ange	SDE65	7/7	100%		

AG 2023					
	Représentant	Entité	Participation/nombre d'assemblée générale		
	VIGNES Patrick	SDE65	2/2	100%	
	MESTROT Jean-Paul	CAPGEN	2/2	100%	
	LAGES Laurent	CD65	1/2	50%	1 Délégation à : PERALDI
	HISTACE Eric	CDC	2/2	100%	

<b>CA 2024</b>	<b>Administrateur</b>	<b>Entité</b>	<b>Participation / nombre CA (4)</b>
VIGNES Patrick	SDE65	100%	4/4
BARRAL José	SDE65	50%	2/4 (donne x2 pouvoir à A. MUR)
CAZABAT Claude	SDE65	75%	3/4
LAFFAILLE Yves	SDE65	100%	4/4
MUR Ange	SDE65	100%	4/4
POURTEAU Thérèse	SDE65	100%	4/4
BRAU NOGUE Pierre	CD65	100%	4/4
LAGES Laurent	CD65	100%	4/4
PERALDI Pascale	CD65	50%	2/4 (donne x1 pouvoir à L. LAGES)
MESTROT Jean Paul	CAPGEN	100%	4/4
HISTACE Eric	CDC	75%	3/4 (donne X1 pouvoir à E. HISTACE)
S. LAGARRIGUE	CAC	Présence CA du 27 mars 2024 uniquement (arrêt des comptes)	
A. PUISSEGUR	EC	Présence CA du 27 mars 2024 uniquement (arrêt des comptes)	

<b>AG 2024</b>	<b>Représentant</b>	<b>Entité</b>	<b>Participation/nombre d'AG (1)</b>
VIGNES Patrick	SDE65		100%
LAGES Laurent	CD65		100%
MESTROT Jean-Paul	CAPGEN		100%
HISTACE Eric	CDC		100%

#### e. Synthèse des positions des représentants

- A ce jour, décisions à l'unanimité des présents-représentés
- Décisions stratégiques ayant un impact pour le Département des Hautes-Pyrénées : sans objet

Les représentants de la collectivité ont pris une position favorable au conseil d'administration / à l'assemblée spéciale sur ces décisions.

ANNEXES : Filiales/Prises de participation

<b>Nom de la société</b>	DéchEN65.1
<b>Domaines d'activité</b>	Production d'électricité d'origine photovoltaïque
<b>Motifs de la prise de participation</b>	Création en partenariat avec le SMID65. Portage du développement par la SEML Ha-Py Energies
<b>Date de création</b>	29/06/2020
<b>Forme juridique de la société</b>	SAS
<b>Participation</b>	Capital social : 1000
	Part au capital : 80%
	Représentants: Jean CHANEAC et Ambroise CLAVERIE
<b>Définition du projet</b>	Centrale photovoltaïque au sol de 2,925 MWc sur d'anciens casiers de déchets
<b>Eléments financiers</b>	Total bilan : 3 047 110,21 €
	Total endettement : 3 185 353 €
	Résultat net : -117 906,82 €
<b>Risques et contentieux</b>	Capitaux propres : - 138 242 €
	505 000€ : Avance en compte courant
	Pas d'Augmentation de capital
<b>Risques et contentieux</b>	Aucun contentieux en cours
	Exposition de la SEML en cas de risques significatifs

<b>Nom de la société</b>	HapyCoop
<b>Domaines d'activité</b>	Production d'électricité d'origine photovoltaïque
<b>Motifs de la prise de participation</b>	Création en partenariat avec ENERCOOP Midi-Pyrénées. Copartage du développement par la SEML Ha-Py Energies
<b>Date de création</b>	19/05/2022
<b>Forme juridique de la société</b>	SAS
<b>Participation</b>	1 000 €
	49%
	Représentants : Jean CHANEAC et Ambroise CLAVERIE
<b>Définition du projet</b>	Centrales photovoltaïque au sol entre 250 et 1000 kWc
<b>Eléments financiers</b>	Bilan total : 1 186 516,18 €
	Dettes totales : 1 190 263,42 €
	Résultat net : -29 839 €
	Capitaux propres : - 36 992,07 €
	122 k€ d'Avance en compte courant
	Pas d'Augmentation de capital
<b>Risques et contentieux</b>	Aucun contentieux en cours

<b>Nom de la société</b>	EQuEau Energie
<b>Domaines d'activité</b>	Production d'électricité d'origine photovoltaïque
<b>Motifs de la prise de participation</b>	Création en partenariat avec SIPENR et SMAEP Tarbes Nord. Développement par SMAEP et SIPENR
<b>Date de création</b>	06/05/2022
<b>Forme juridique de la société</b>	SAS
<b>Participation</b>	1 000 €
	25%
	Représentants : Jean CHANEAC
<b>Définition du projet</b>	Centrale photovoltaïque au sol de 4999 kWc sur un champ captant d'eau potable
<b>Eléments financiers</b>	Bilan total
	Dettes totales
	Résultat net
	Capitaux propres
	340 k€ d'avances en compte courant d'associés
<b>Risques et contentieux</b>	Pas d'Augmentation de capital
	Aucun contentieux en cours

<b>Nom de la société</b>	ENR Adour
<b>Domaines d'activité</b>	Production d'électricité d'origine photovoltaïque
<b>Motifs de la prise de participation</b>	Création en partenariat avec les SDE/SEM du bassin Adour
<b>Date de création</b>	08/06/2023
<b>Forme juridique de la société</b>	SAS
<b>Participation</b>	50 000 €
	7,5%
	Représentants : Jean CHANEAC
<b>Définition du projet</b>	Centrales photovoltaïque flottantes
<b>Eléments financiers</b>	Bilan total : 55 175 €
	Dettes totales : 38 112 €
	Résultat net : - 16 645 €
	Capitaux propres : 17 063 €
	Pas d'avances en compte courant d'associés
	Pas d'Augmentation de capital
<b>Risques et contentieux</b>	Aucun contentieux en cours

<b>Nom de la société</b>	HaPy01 Rabastens
<b>Domaines d'activité</b>	Production d'électricité d'origine photovoltaïque
<b>Motifs de la prise de participation</b>	Création en partenariat avec URBASOLAR. Développement porté par URBASOLAR
<b>Date de création</b>	08/10/2020
<b>Forme juridique de la société</b>	SAS
<b>Participation</b>	196 €
	49%
	Représentants : <b>Jean CHANEAC et Ambroise CLAVERIE</b>
<b>Définition du projet</b>	Centrale photovoltaïque en toiture de 1432 kWc sur le marché aux bestiaux de Rabastens de Bigorre
<b>Eléments financiers</b>	<b>Total bilan</b> : 1 400 577,52 €
	<b>Total endettement</b> : 1 319 822,13 €
	<b>Résultat net</b> : 4 808,94 €
	<b>Capitaux propres</b> : 80 755,39 €
	51,386 k€ d'avances en compte courant d'associés
	125,280 k€ de primes d'émission
<b>Risques et contentieux</b>	Pas d'Augmentation de capital
	Aucun contentieux en cours

<b>Nom de la société</b>	HaPy02 Rabastens
<b>Domaines d'activité</b>	Production d'électricité d'origine photovoltaïque
<b>Motifs de la prise de participation</b>	Création en partenariat avec URBASOLAR. Développement porté par URBASOLAR
<b>Date de création</b>	08/10/2020
<b>Forme juridique de la société</b>	SAS
<b>Participation</b>	1 960 €
	49%
	Représentants : Jean CHANEAC et Ambroise CLAVERIE
<b>Définition du projet</b>	Centrale photovoltaïque en ombrières de 2060 kWc sur le parking du marché aux bestiaux de Rabastens de Bigorre
<b>Eléments financiers</b>	<b>Total bilan</b> : 3 159 323 €
	<b>Total endettement</b> : 3 210 912 €
	<b>Résultat net</b> : - 148 814 €
	<b>Capitaux propres</b> : 51 590 €
	27,088 k€ d'avances en compte courant d'associés 230,400 k€ de primes d'émission
	Pas d'Augmentation de capital
<b>Risques et contentieux</b>	Aucun contentieux en cours

<b>Nom de la société</b>	HaPy03 Orleix
<b>Domaines d'activité</b>	Production d'électricité d'origine photovoltaïque
<b>Motifs de la prise de participation</b>	Création en partenariat avec URBASOLAR. Développement porté par URBASOLAR
<b>Date de création</b>	27/05/2021
<b>Forme juridique de la société</b>	SAS
<b>Participation</b>	196 €
	49% (SEML)
	Représentants : Jean CHANEAC et Ambroise CLAVERIE
<b>Définition du projet</b>	Centrale photovoltaïque en ombrières de 2160 kWc sur le parking du centre commercial d'Orleix
<b>Eléments financiers</b>	<b>Total bilan</b> : 2 908 809 €
	<b>Total endettement</b> : 2 353 619 €
	<b>Résultat net</b> : - 41 540 €
	<b>Capitaux propres</b> : 555 190 €
	389,088 k€ de primes d'émission
<b>Risques et contentieux</b>	Pas d'Augmentation de capital
	Aucun contentieux en cours

<b>Nom de la société</b>	<b>HaPy04 Bours</b> 840 402 911
<b>Domaines d'activité</b>	Production d'électricité d'origine photovoltaïque
<b>Motifs de la prise de participation</b>	Création en partenariat avec URBASOLAR. Développement porté par URBASOLAR
<b>Date de création</b>	13/06/2018
<b>Forme juridique de la société</b>	SAS
<b>Participation</b>	196 €
	49% (SEML)
	Représentants : Jean CHANEAC et Ambroise CLAVERIE
<b>Définition du projet</b>	Centrale photovoltaïque en ombrières de ??? sur le territoire de la commune de Bours
<b>Eléments financiers</b>	Total bilan : 4 990 217 €
	Total endettement : 4 328 655 €
	Résultat net : 340 859 €
	Capitaux propres : 661 562 €
	600 k€ de comptes courant d'associés
	Pas d'Augmentation de capital
<b>Risques et contentieux</b>	Aucun contentieux en cours

<b>Nom de la société</b>	<b>HaPy06 Oroix</b> 884 182 874
<b>Domaines d'activité</b>	Production d'électricité d'origine photovoltaïque
<b>Motifs de la prise de participation</b>	Création en partenariat avec URBASOLAR. Développement porté par URBASOLAR
<b>Date de création</b>	11/06/2020
<b>Forme juridique de la société</b>	SAS
<b>Participation</b>	100 €
	27%
	Représentants : Jean CHANEAC et Ambroise CLAVERIE
<b>Définition du projet</b>	Centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Oroix et de Pintac
<b>Eléments financiers</b>	Total bilan : 11 480 207 €
	Total endettement : 11 565 945 €
	Résultat net :
	Capitaux propres : - 85 738 €
	Bénéfice ou perte : - 76 495 €
	1100 k€ de comptes courant d'associés (Pas) d'Augmentation de capital
<b>Risques et contentieux</b>	